



Régie Municipale du Restaurant Scolaire  
Mairie  
31310 Montesquieu-Volvestre  
☎ 05 61 98 43 41  
restau.assos@mairiemontesquieu.fr

**Année Scolaire 2020-2021**

**Formulaire d'inscription**

(Remplir un formulaire par enfant)

A retourner en Mairie

**Ce formulaire d'inscription est à remettre à la Mairie, même si votre enfant ne déjeune pas à la cantine.**

*Votre enfant ne sera admis au Restaurant Scolaire que si le formulaire d'inscription est suffisamment complété (nom, prénom d'un responsable, adresse de facturation, ...).*

### Enfant

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Ecole Maternelle  Ecole Élémentaire Classe : .....

### Représentant(s) ayant la charge de l'enfant

**Garde alternée :** remplir un formulaire par parent et préciser la semaine  Paire  Impaire

Mme  M Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Port. : .....

Courriel : .....@ .....

(Impératif pour le paiement en ligne sur le Portail Famille et pour l'envoi de la facture par mail)

Mme  M Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Port. : .....

Courriel : .....@ .....

### Inscription

Forfait 4 jours

Forfait 1, 2 ou 3 jours  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Repas occasionnel

PAI avec panier repas (après signature)

Ne déjeune pas au restaurant scolaire

### Facturation

Les factures\* seront adressées en fin de période soit :

Par voie postale  Par voie électronique

Vous pouvez consulter ou régler vos factures en ligne sur le **Portail Famille**. L'identifiant vous sera communiqué sur demande par courriel à restau.assos@mairiemontesquieu.fr

Un mot de passe temporaire sera envoyé par courriel, à l'adresse indiquée sur ce document, lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion.

*Les identifiants et les mots de passe restent valables d'une année sur l'autre.*

Pour adhérer au **prélèvement à échéance**, veuillez contacter la régie du restaurant scolaire.

*Le prélèvement à échéance est automatiquement reconduit chaque année, vous pouvez l'annuler sur simple demande écrite.*

*\* Si la somme à payer est inférieure à 10 euros, la facture sera envoyée après cumul avec la(les) facture(s) suivante(s). Dans tous les cas et quel que soit le montant dû, au moins un relevé sera adressé aux familles en fin d'année scolaire.*

***L'inscription au restaurant scolaire entraîne l'acceptation de son règlement intérieur***

(Le règlement intérieur est disponible en mairie ou sur [www.montesquieu-volvestre.com](http://www.montesquieu-volvestre.com))

Fait à Montesquieu-Volvestre, le :

signature :